

Le Centre de formation linguistique

Pourquoi notre enseignement?

Les étudiants d'une langue étrangère peuvent bien poser cette question alors qu'ils bûchent à la veille d'un examen.

Joseph Caron, président du Conseil des langues étrangères, donne une explication personnelle : « J'ai eu à apprendre le japonais, une langue difficile, et je parle d'expérience quand je dis que cela a enrichi ma carrière, et ma vie personnelle et professionnelle. »

Le Centre de formation linguistique (CFSL) a développé son programme d'enseignement à partir d'une étude des compétences à acquérir en communication orale, en lecture et en écriture pour travailler dans une mission à l'étranger. CFSL a demandé aux employés à l'étranger de remplir un sondage pour connaître le degré d'utilisation d'une langue étrangère dans les tâches courantes. Celles-ci ont été ensuite mises par ordre de priorité. On leur a aussi demandé ce qu'ils considéraient comme l'aspect le plus utile de l'apprentissage d'une langue. Est-ce la familiarité avec les idiotismes? Quelle importance a l'acquisition d'un vaste vocabulaire, d'une bonne prononciation et l'aptitude à comprendre les différences dans les nuances et les accents d'interlocuteurs locaux?

L'information recueillie a permis l'élaboration d'un tronc commun pour le CFSL et à partir de celui-ci, la planification sur mesure de toutes les 40 langues enseignées. Les professeurs ont pu ainsi structurer la formation qu'ils dispensent, prenant en considération, évidemment, les situations particulières et les besoins des apprenants.

Des exercices de validation confirment que l'enseignement prodigué répond aux besoins des étudiants. CFSL vérifie régulièrement qu'ils sont en mesure de fonctionner de manière autonome dans la langue apprise et s'assure que les tâches identifiées sont accomplies.

M. Caron résume les conséquences du processus de validation : « Finalement, nous serons capables de mesurer facilement s'il y a une augmentation constante du nombre d'employés parlant couramment une langue étrangère aux postes désignés du Ministère et rencontrant les exigences de leur travail en langue étrangère. »

Communiquez avec nous :

Apprentissage linguistique www.e-lang.net
<http://intranet.lbp/cfsi/menu-f.asp>

Centre de formation linguistique
www.dfait-maeci.gc.ca/link/info@e-lang.net
Tel: Régistrare de CFSL 994-7185

Vous partez en affectation en 2001?

Continué from page 1

Ces cours ont pour but de vous permettre :

D'acquérir une certaine connaissance de la langue du pays où vous êtes affecté, De communiquer avec les gens du pays hôte dans les situations courantes de la vie quotidienne, De faciliter l'intégration sociale de la famille dans le pays d'affectation, et De réduire l'impact du choc culturel au début d'une affectation à l'étranger.

À l'issue du programme, vous et votre famille serez en mesure : De poser des questions concernant des situations courantes de la vie quotidienne et de répondre à de telles questions, De donner et de comprendre des renseignements et des directions, De prendre part à des conversations courantes, De donner des renseignements de base vous concernant vous, votre famille ou vos associés; D'être opérationnel dans la langue étrangère.

Pour les dates des cours, veuillez consulter le site Intranet du CFSL.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter J. Guitard, chargée des inscriptions (CSFL), (Téléphone : 953-4751/Fax : 953-3632).



Prêt à vous servir! Le personnel du Centre de formation linguistique: au premier rang, de gauche à droite : Josée Guitard, Nicole Coulombe, Raymonde Cloutier, Lise Desmarais, Claude-Sylvie Alschuler, Inara Moeser, Suzane Barake, Gerald Redmond. Au deuxième rang : Martin Comeau, Rachel Leduc, François Deshaies, Bahia Abboudy, Annie Taillefer, Guy Mompont, Delphine Renié.